

PREFECTURE MARITIME
DE L'ATLANTIQUE
n° 2013/013

PREFECTURE DES PAYS DE LA LOIRE
PREFECTURE DE LOIRE ATLANTIQUE
n° SCAR/48

ARRETE INTER-PREFECTORAL

modifiant l'arrêté du préfet maritime de l'Atlantique n° 2012/129 du 28 septembre 2012 et du préfet de la région Pays de la Loire n°2012/386 du 10 octobre 2012 portant nomination de personnalités qualifiées au sein du conseil maritime de façade pour la façade maritime «Nord Atlantique Manche Ouest».

Le préfet de la région Pays-de-la-Loire, préfet de Loire-Atlantique,
Le préfet maritime de l'Atlantique,

- VU le décret n° 2004-112 du 6 février 2004 relatif à l'organisation de l'action de l'Etat en mer ;
- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- VU le décret n° 2011-492 du 5 mai 2011 relatif au plan d'action pour le milieu marin ;
- VU l'arrêté inter-préfectoral n° 2012/378 du 05 octobre 2012 portant création du conseil maritime de façade Nord Atlantique Manche Ouest et notamment son article 3 ;
- VU la demande présentée par Monsieur Hervé MOULINIER, président du Pôle Mer Bretagne en date du 28 février 2013.
- SUR proposition de l'adjoint au préfet maritime pour l'action de l'Etat en mer et du secrétaire général aux affaires régionales des Pays de la Loire,

ARRÊTENT

Article 1^{er} L'article 1^{er} de l'arrêté du préfet maritime de l'Atlantique n° 2012/129 du 28 septembre 2012 et du préfet de la région Pays de la Loire n°2012/386 du 10 octobre 2012 est modifié.

A la place de Monsieur Hervé MOULINIER, président du Pôle Mer Bretagne, lire Monsieur Patrick POUPON, directeur du Pôle Mer Bretagne.

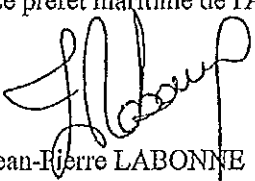
Article 2 Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région des Pays de la Loire.

Article 3 Le directeur interrégional de la mer « Nord Atlantique Manche Ouest » est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

A Brest, le 13 mars 2013

A Nantes, le 15 MAR. 2013

Le préfet maritime de l'Atlantique,


Jean-Pierre LABONNE

Le préfet de la région Pays de la Loire,

Pour le préfet de la région Pays de la Loire,
et par délégation,
la secrétaire générale
pour les affaires régionales


Sandrine GODFROID